

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2017

Journée mondiale contre l'ostéoporose, le 20 octobre

Le rôle du pédicure-podologue dans la prévention des chutes
des patients souffrant d'ostéoporose

L'Ordre national des pédicures-podologues (ONPP) est le garant de la qualité des soins, des compétences et de la déontologie des pédicures-podologues. Ces praticiens ont un rôle majeur dans la prévention, le diagnostic et le traitement de nombreuses pathologies du pied, des plus bénignes aux plus sévères.

Dans le cas de l'ostéoporose, l'action du pédicure-podologue est largement préventive. Par sa prise en charge des douleurs aux pieds et de certaines anomalies orthopédiques, il lutte contre l'un des facteurs favorisant la maladie : l'absence d'activité physique. Son rôle mérite d'être mieux connu, non seulement des autres professionnels de santé avec lesquels il est amené à collaborer dans le cadre d'une prise en charge globale de l'ostéoporose, mais également auprès des patients dont il a la libre réception.

En témoigne l'implication de l'Ordre national des pédicures-podologues au sein des Etats Généraux de l'ostéoporose, organisés en 2016-2017 : les pédicures-podologues sont intégrés aux tables rondes régionales. Ils font partie des experts directement impliqués dans la prise en charge de l'ostéoporose pour évaluer l'intérêt d'un parcours de soins pluridisciplinaires et émettre les recommandations nécessaires pour sa mise en œuvre.

L'ostéoporose est une maladie sous-diagnostiquée et sous-traitée. Sa prise en charge médicale ne cesse de baisser depuis 10 ans. Avec le vieillissement de la population, une recrudescence des fractures est à prévoir dans les prochaines années. Ce constat alarmant se double d'une autre observation inquiétante: après une première fracture, 51% des patients ne revoient pas leur médecin dans le mois qui suit leur hospitalisation et seuls 15% font l'objet d'un traitement. En cas de deuxième rechute, 20% des patients décèdent.

On estime qu'une femme ménopausée sur trois a une ostéoporose, soit entre 2 et 3 millions de françaises. En 2010, le nombre de fractures incidentes chez les femmes et les hommes était de 393 000 ; le nombre de décès lié à l'ostéoporose était de 4 233, dont 51% des décès sont survenus chez la femme.

Le rôle du pédicure-podologue dans la prise en charge de l'ostéoporose est effectif de plusieurs façons :


- **Sa formation initiale inclut cette pathologie dans les unités d'enseignements** sur les thèmes : « Vieillissement et impact sur l'ensemble des systèmes » et « Pathologies du système locomoteur »
- **Son action est largement préventive** puisque, par ses traitements sur les douleurs de pieds et la prise en charge de certaines anomalies orthopédiques, **il lutte contre l'un des facteurs favorisant la maladie : l'absence d'activité physique.** Différentes études montrent que l'exercice physique tout au long de la vie concourt à préserver la masse osseuse ce qui est d'ailleurs l'une des recommandations de l'OMS. Être actif durant

l'enfance et l'adolescence est important car cela génère un squelette plus résistant et permet donc de faire des réserves de masse osseuse qui serviront à l'âge adulte. Avec les années, l'activité physique entretient un meilleur équilibre et une meilleure coordination réduisant ainsi le risque de chute. Le pédicure-podologue participe à réduire les complications de l'ostéoporose en diminuant les douleurs, améliorant ainsi l'autonomie et la qualité de la vie.

- Il dépiste et traite les affections mycologiques. De par son diagnostic et ses choix thérapeutiques (soins, orthonyxie, orthoplasties, orthèses plantaires), **il traite et prévient la formation de callosités douloureuses et d'ongles incarnés**. Rappelons que les douleurs interfèrent sur la transmission des informations de proprioceptivité essentielles à l'équilibre d'un individu. Aussi, il est évident que des douleurs de pieds n'encouragent pas à chausser les baskets pour courir, marcher,...
- Les troubles orthopédiques peuvent être à l'origine de chutes. **Par l'analyse des troubles statiques et dynamiques, le pédicure-podologue diagnostique les anomalies orthopédiques afin de proposer des traitements ou compensations par tous moyens d'appareillages à sa disposition**. Il va également orienter son patient vers d'autres professionnels de santé lorsque cela s'avère nécessaire.
- **Le pédicure-podologue a un rôle éducatif, notamment sur le choix de chaussage du patient souffrant d'ostéoporose** (volume chaussant, stabilité...). Sa présence au domicile du patient âgé atteint d'ostéoporose va parfois permettre de compléter les conseils d'aménagement du lieu de vie de cette population particulièrement pénalisée par les chutes. Enfin, il participe à l'éducation thérapeutique du patient en expliquant, encourageant et facilitant l'exercice physique.
- **Ce professionnel de la marche peut évaluer l'équilibre, la qualité du chaussage et le risque de chute** grâce à différents tests et mesures (HAS/Collège National de Pédiatrie Podologie : Recommandations de Bonnes Pratiques 2005 sur la prise en charge du pied du sujet âgé, mise à jour fin 2017).
- Il informera le médecin généraliste, le kinésithérapeute, l'infirmière et l'ergothérapeute afin que l'avis podologique soit intégré dans la stratégie de traitement et concourt à la bonne coordination autour du patient. **Le pédicure-podologue s'inscrit de facto dans le parcours de soins du patient atteint d'ostéoporose**.

Le livre blanc des Etats généraux de l'ostéoporose forme 7 propositions prioritaires pour améliorer la prise en charge des personnes atteintes d'ostéoporose, dont une qui concernent directement les pédicures-podologues :

Priorité 6 : promouvoir la prévention des chutes et le maintien à domicile des personnes à risque de fractures ostéoporotiques

 **Proposer le remboursement systématique pour les patients post-fracture par ostéoporose de la consultation chez le pédicure-podologue (importance du bilan diagnostic en pédicurie-podologie permettant d'évaluer le risque de chute et de mettre en place des mesures de prévention).**

[Livre blanc des États généraux de l'ostéoporose](#)

Contacts Presse :

Camille COCHET

01 45 54 53 79

06 33 03 24 77

camille.cochet@cnopp.fr

Virginie LANLO

01 45 54 73 36

06 82 11 43 83

virginie.lanlo@cnopp.fr